

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de la commune de LE JUCH, réuni le 11 mars 2014, salle socioculturelle, à 18 heures sous la présidence de M. Sébastien STEPHAN, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Mme Elisabeth KERHIR, excusée et représentée par Mme Patricia DELATTRE ; de Mme Marie-Yvonne PLOUHINEC, excusée et représentée par Mme Danièle SALM ; de Mme Monique CARIOU, excusée et représentée par M. Patrick TANGUY

M. Yves TYMEN est nommé secrétaire de séance.

### **1 - COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 février 2014**

Après lecture, le compte rendu de la séance du 13 février 2014 est adopté à l'unanimité de membres présents.

### **2 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014**

Absents : Mme Isabelle KERVAREC ; M. Dominique STEPHAN

Sur proposition de la commission des finances et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide l'application d'une hausse de 1,50 % des taux comme suit :

<b>Taxes</b>	<b>Bases d'imposition prévisionnelles</b>	<b>Taux 2013</b>	<b>Taux 2014</b>	<b>Produit</b>
Habitation	891 500 €	13.45%	13,65%	121 690 €
Foncier bâti	521 800 €	18,04%	18,31%	95 542 €
Foncier non bâti	47 490 €	50,51%	51,27%	24 405 €
			<b>Produit total</b>	<b>241 637€</b>

### **3 - BUDGET COMMUNE 2014**

Absents : Mme Isabelle KERVAREC ; M. Dominique STEPHAN

Sur proposition de la commission des finances, M. Sébastien STEPHAN, Maire, donne lecture du Budget Primitif 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

**Fonctionnement** Dépenses : 500 000,00€  
Recettes : 500 000,00€

**Investissement** Dépenses : 418 000,00€  
Recettes : 418 000,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2014 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

#### **4 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Sur proposition de la Commission des Finances, M. Sébastien STEPHAN, Maire, donne lecture du Budget Primitif 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

**Fonctionnement**                      Dépenses : 40 000,00 €

Recettes : 40 000,00 €

**Investissement**                      Dépenses : 65 900,00 €

Recettes : 65 900,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget assainissement 2014.

#### **5 - BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL « ROZ AR PARK »**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité des membres présents, le budget 2014 du lotissement communal « Roz Ar Park » qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

**Fonctionnement**                      Dépenses : 130 000,00€

Recettes : 130 000,00€

**Investissement**                      Dépenses : 43 440,79 €

Recettes : 43 440,79 €

#### **6 – CONVENTION D'ASSISTANCE POUR LA STATION D'EPURATION**

Le Conseil général du Finistère, conformément à son Projet stratégique, et soucieux de contribuer à l'atteinte du bon état des eaux fixée par la Directive cadre européenne 2000-60-CE, met à disposition des maîtres d'ouvrage de systèmes d'assainissement une assistance technique.

Par convention signée en 2009, la commune a souhaité que le Service de l'eau potable et de l'assainissement (SEA) assure le suivi de fonctionnement de la lagune pour une durée de 5 ans.

Cet engagement contractuel étant arrivé à son terme au 31 décembre 2013, le conseil général propose une nouvelle convention d'assistance technique.

La station d'épuration étant du type lagunage, la participation forfaitaire de base est de 368€( valeur 2014)

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à signer la convention relative à l'assistance technique pour la station d'épuration pour une durée de 5 ans avec le Conseil Général du Finistère

#### **7 – RAPPORT DES ADJOINTS**

M. Jean-François PHILIPPE indique que M. Yvon DESCHAMPS, Responsable du service voirie de Douarnenez Communauté sera présent le vendredi 14 mars pour faire le point sur les travaux en cours dans l'agglomération.

Mme Danièle SALM informe que dans le cadre de la journée du patrimoine de pays dont le thème est cette année « couleurs et lumière » la commune organise en partenariat avec l'office de tourisme et Douarnenez communauté un concours photo qui démarre dans les jours prochains jusqu'au 12 avril 2014.

Le 15 juin se déroulera un grand jeu style CLUEDO (enquête avec énigme) sur la commune.

En tant que Vice-présidente du CCAS, elle indique qu'une conférence de presse aura lieu le lundi 17 mars à 14h30 dans la salle socioculturelle pour la promotion des ateliers Equilibre accordée par la CARSAT. Les séances commenceront à partir du 24 mars 2014. La participation est de 15 € par personne pour l'ensemble des 8 séances.

En tant que conseiller communautaire, elle précise que Douarnenez Communauté a validé le projet de circuit Rulosquet. La participation communale est fixée à hauteur de 25% sur un projet estimé à 25 000,00€

M. Yves TYMEN précise que le bureau du syndicat des eaux de Pen Ar Goayen se réunit le 18 mars 2014 pour le vote du budget.